

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie III)
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Gaëtan ROUSSELET	15	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3	15h	Gaëtan ROUSSELET

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : 15h de séminaires

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques
Au terme de cette unité, l'étudiant.e sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> • faire preuve de maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication ; • formuler des documents écrits en respectant les normes typographiques, orthographiques, grammaticales, lexicales et textuelles propres à chacun d'eux ; • formuler un texte oral, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication • faire preuve de réflexion et d'esprit critique vis-à-vis de ses propres productions.

Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3

- Maitrise écrite de la langue

Réalisation de trois travaux préparatoires au Travail de Fin d'Études consistant respectivement en :

1. une rédaction manifestant la motivation de l'étudiant à aborder tel sujet selon telle problématique. Celle-ci devra faire preuve d'un véritable questionnement scientifique.
2. l'établissement d'un plan dynamique reprenant l'énoncé du sujet et de la problématique.
3. la présentation d'une bibliographie partielle.

- Maitrise orale de la langue

D'une part, la réalisation des travaux écrits débouche sur leur présentation orale en classe, au cours de laquelle l'étudiant.e est amené à mesurer la pertinence de ses choix et à développer sa capacité réflexive.

D'autre part, l'examen oral l'invite à exposer le fil rouge de sa démarche de recherche en une dizaine de minutes.

Se voulant étape préparatoire à la défense orale, cette évaluation finale demande à l'étudiant.e de satisfaire aux critères suivants.

- Maitrise de la langue

L'étudiant.e s'exprime correctement.

Il / elle manifeste de l'autonomie par rapport aux supports écrits (Power Point ou autre).

Il / elle adopte un registre de langue adéquat.

- Communication non verbale

La posture corporelle est naturelle.

La voix est posée.

L'expression orale est claire et intelligible.

Méthodes d'enseignement

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

Supports

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3

- VAN CAMPENHOUDT L. et QUIVY R. 2011. Manuel de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod.
- Un dictionnaire récent (ultérieur à 2000)
- Une grammaire récente
- CHERDON Ch., Guide de grammaire française. Bruxelles : De Boeck.
- Site conseillé pour le référencement bibliographique : <http://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa>

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 :	
Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 :	
<ul style="list-style-type: none">• Travaux écrits : 60 %• Examen oral : 40%	

Année académique : **2022 - 2023**